

Session extraordinaire de l'Assemblée parlementaire (APCE)

14-15 mars 2022

Allocution d'ouverture de Monsieur Tiny Kox

Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Madame la Secrétaire Générale,

Monsieur le Secrétaire Général adjoint,

Madame la Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire,

Monsieur le Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe,

Excellences,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue, dans l'Hémicycle ou en ligne, pour cette session extraordinaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Le 24 février dernier, au petit jour, sur décision du Président de la Fédération de Russie, l'armée russe a franchi illégalement la frontière la séparant d'un de ses pays voisins, l'Ukraine, et a lancé son attaque armée contre le peuple et l'Etat ukrainiens. Depuis, des milliers d'Ukrainiens et d'Ukrainiennes ont été tués ou blessés et des millions de gens ont dû quitter leurs foyers pour tenter de trouver refuge dans d'autres endroits du pays ou à l'étranger. Pourriez-vous vous lever et observer une minute de silence en hommage aux victimes de cette guerre brutale qui n'aurait jamais dû commencer et qui devrait donc maintenant être arrêtée immédiatement ?

(Une minute de silence)

En franchissant illégalement la frontière ukrainienne, la Fédération de Russie a également franchi la ligne rouge du Conseil de l'Europe, que notre Organisation avait consacrée dès 1949 dans son Statut. Les articles 1 et 3 de ce Statut font obligation à *tout Etat membre du Conseil de l'Europe de collaborer sincèrement et activement à la poursuite du but du Conseil de l'Europe, qui est de réaliser une union plus étroite entre ses membres afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun.*

C'est la raison pour laquelle notre Etat membre la Fédération de Russie, dans les 3 jours qui ont suivi son agression militaire contre l'Ukraine, a vu suspendu son droit de représentation au sein des organes statutaires du Conseil de l'Europe, dans cette Assemblée et au Comité des Ministres. Je remercie le Comité des Ministres et sa présidence italienne ainsi que les chefs de file de nos groupes politiques, les présidents et présidentes de nos commissions et les chefs et les cheffes de nos délégations nationales qui ont montré leur capacité et leur volonté d'agir rapidement et avec détermination, dans une synergie exemplaire, aux côtés de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe au moment où il était absolument impératif d'agir.

Depuis, non seulement l'agression militaire de la Fédération de Russie n'a pas stoppé mais elle s'est poursuivie, entraînant des destructions dévastatrices en Ukraine. Quelque 2,5 millions d'habitants ont déjà quitté le pays et cherché refuge dans l'un ou l'autre de nos Etats membres. Je voudrais remercier tous nos Etats membres pour la solidarité sans faille dont ils font preuve à l'égard du peuple ukrainien en acceptant ces réfugiés sur leur territoire et en leur apportant une assistance de première urgence pour les aider à passer les premiers jours après leur arrivée. Je remercie les autorités de nos Etats membres ainsi que leurs populations qui font preuve d'une solidarité immense,

concrètement, en faveur des ceux qui veulent trouver un refuge. Ce week-end, ici, à Strasbourg et dans les environs, j'ai pu voir de mes yeux des gens ordinaires mettant tout en œuvre pour collecter autant d'aide directe que possible. Ces actions de solidarité font chaud au cœur – cependant, c'est loin d'être suffisant. Nos 46 Etats membres et d'autres Etats et organisations internationales doivent apporter encore plus d'aide. Aujourd'hui, demain et après. La solidarité internationale est nécessaire maintenant, et le sera encore dans les années à venir, tant les répercussions humanitaires de l'agression militaire seront considérables et de longue durée. Je sais que le Comité des Ministres et la Secrétaire Générale mettent tout en œuvre pour organiser plus de soutien dans la mesure de leurs possibilités. Je suis sûr qu'ils communiqueront à notre Assemblée dans le courant de la journée leurs initiatives, les difficultés auxquelles ils sont confrontés et les résultats qu'ils ont déjà obtenus.

Etant donné que la Fédération de Russie n'a écouté ni nos appels ni ceux du reste de la communauté internationale, avec au premier rang les Nations Unies, il nous faut nous pencher sur d'autres actions supplémentaires possibles. C'est la raison pour laquelle j'ai convoqué cette session extraordinaire de notre Assemblée, au cours de laquelle nous – parlementaires représentant les parlements des 46 autres Etats membres – allons analyser avec la plus grande attention les propositions des cinq groupes politiques de notre Assemblée concernant les conséquences de l'agression de la Fédération de Russie perpétrée à l'encontre de l'Ukraine.

Après avoir convoqué cette session, j'ai reçu une lettre de la Présidence des Délégués des Ministres demandant à notre Assemblée de donner, conformément à la Résolution statutaire 51 (30), un Avis formel sur l'activation

potentielle des mesures supplémentaires prévues à l'article 8 du Statut du Conseil de l'Europe.

L'article 8 prévoit que :

Tout Membre du Conseil de l'Europe qui enfreint gravement les dispositions de l'article 3 peut être suspendu de son droit de représentation et invité par le Comité des Ministres à se retirer. S'il n'est pas tenu compte de cette invitation, le Comité peut décider que le Membre dont il s'agit a cessé d'appartenir au Conseil à compter d'une date que le Comité fixe lui-même.

Vendredi dernier, le Bureau de l'Assemblée, après avoir entendu l'avis oral du Comité présidentiel, a décidé de proposer à l'Assemblée de donner son Avis statutaire durant cette session extraordinaire, sur la base d'un rapport actuellement en préparation par notre Commission des questions politiques. La Commission a élu notre collègue Mme Ingjerd Schou de la Norvège pour être sa rapporteure. Tous mes vœux accompagnent la Rapporteure et la Commission pour la préparation de cet Avis d'une impérieuse nécessité, qui sera diffusé à tous les membres un peu plus tard dans la journée. Je remercie le Comité des Ministres de nous avoir saisis pour avis, conformément aux règles statutaires qui régissent notre Organisation.

Nos travaux se dérouleront en deux temps. Aujourd'hui, nous allons recueillir des informations, directement depuis l'Ukraine, et de la part de notre Comité des Ministres et de notre Secrétaire Générale. Demain, à la lumière de toutes les informations reçues – et d'autres -, nous tenons le débat sur le projet d'Avis préparé par la Commission des questions politiques. Notre liste d'orateurs et d'oratrices n'a jamais été aussi longue. Je sais gré à notre Secrétaire Générale de l'Assemblée d'être parvenue à faire en sorte que le débat de demain démarre dès 9h30 le matin et se tienne en continu toute la journée jusqu'à 20h30 demain soir. Avec mes Vice-présidents et Vice-Présidentes, je ferai le maximum pour permettre au plus grand nombre possible d'orateurs de s'exprimer. Vous comprendrez sans peine, j'espère, que je serai très strict sur les 3 minutes de temps de parole, pour permettre à tous les orateurs et oratrices de participer à ce débat d'une importance cruciale. En effet, nous pourrions avoir à prendre des décisions que jusqu'à présent et durant ces 70 dernières années, il n'avait jamais été demandé à l'Assemblée de prendre.

Je voudrais clore mon allocution d'ouverture en souhaitant tout particulièrement la bienvenue aux membres de la délégation ukrainienne, dont certains sont ici avec nous, les autres connectés à distance depuis l'Ukraine. Je remercie la délégation ukrainienne et sa Présidente Mme Mariia Mezentseva de m'avoir tenu informé depuis le début de l'agression militaire de la Fédération de Russie contre l'Ukraine sur les conséquences de cette agression. Je remercie également les autorités ukrainiennes avec qui nous sommes restés en contact au cours des dernières semaines et des derniers jours. Je forme l'espoir, au nom de nous toutes et tous ici, que cette guerre va cesser, et que la paix va revenir au plus tôt pour tous nos collègues ukrainiens et toute la population de notre Etat membre en proie à de considérables difficultés, l'Ukraine. Si vous vous

associez à ce message d'espoir, montrez-le en vous levant et en applaudissant.[FIN]